



FICHE MÉTIERS | EXPERTS THÉMATIQUES MOBILITÉ

DEFINITION

L'expert mobilités accompagne les décideurs publics et les aménageurs dans les projets visant à créer ou développer une offre de déplacements, et ce tous modes confondus : transports en commun, modes doux, transport routier, ferré, maritime ou fluvial. Il évalue les impacts des projets urbains de développement sur le plan des mobilités et du stationnement (études de circulation et de stationnement). Il accompagne et programme la réalisation de pôles d'intermodalité (gares, gares routières, aéroports, gares maritimes) ou de parcs de stationnements. Il conseille les acteurs sur le développement d'une offre de services adossés aux transports à destination des usagers (flottes de véhicules, applications d'information ou de mise en relation, services de location ou de réparation, etc.).

« Créer ou développer une offre de déplacements »

TYPE DE MISSION

- Études de circulation à l'échelle d'une ville, d'un quartier : comptages, enquêtes origine-destination, modélisations, analyses et préconisations.
- Études de stationnement à l'échelle d'une ville, d'un quartier : enquêtes d'occupation et de rotation, mesure du respect de la réglementation, modélisation, analyses et préconisations.
- Schémas et plan guide d'organisation des circulations et du stationnement dans le cadre de projets d'aménagement urbain : modélisation des impacts circulation et stationnement des projets de développement, étude d'impact, demande d'autorisation d'urbanisme commercial, conseil à la mise en place d'une réglementation sur le stationnement, etc.
- Études pré-opérationnelles et opérationnelles d'aménagement des voies et des carrefours : dimensionnements, caractéristiques techniques, conception.
- Élaboration de plans de déplacements pour le compte d'entreprises ou d'acteurs publics.
- Missions de programmation de pôles intermodaux : dimensionnement et principes d'organisation des différentes fonctions du pôle.
- AMO pour la programmation et le suivi des projets de parcs de stationnement : dimensionnement, sélection des opérateurs, suivi de l'adéquation programme-projet.

FORMATION

- Filières infrastructures et transport ou génie urbain des écoles d'ingénieur